

	Règlement de sécurité de base	Version 2.0
	Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme	Mai 2024

7. Brevet Freefly : FF-C tête en haut confirmé / tête en bas débutant

Nom et prénom :
Dropzone & nombre de sauts :

Conditions :

Au moins 50-100 sauts de freefly.	
Remplir les conditions du brevet FF-B.	
La preuve vidéo (de l'intérieur ou de l'extérieur) est obligatoire pour:	
• Voler à l'aise tête en haut, rester stable devant un autre sauteur tête en haut.	
• Voler en arrière, immédiatement voler en avant et s'arrêter instantanément.	
• Une prise tête en haut de pied à pied, sans perte de stabilité. Toute autre prise tête en haut est aussi valable puisqu'elles sont plus difficiles que le pied à pied.	
• Voler à sa propre place devant un autre sauteur tête en haut, sans tourner l'un autour de l'autre.	
• Contrôler l'espace au moment de la séparation.	
Recevoir un briefing des sorties tête en bas et position de base.	
Recevoir un briefing des mesures contre "backsliding" (dérive arrière) en tête en bas.	
Recevoir un briefing des transitions de tête en haut à tête en bas et inversement.	
Recevoir un briefing pour évoluer perpendiculairement à l'axe de largage.	
Recevoir un briefing sur le temps maximum que la position tête en bas peut être maintenu.	

Restrictions et autorisations :

- Le titulaire du brevet FF-C peut faire des sauts tête en haut avec tout le monde, quelle que soit la taille du groupe.
- Il peut faire des sauts tête en bas tout seul.
- Des sauts tête en bas sont également permis avec un titulaire du brevet FF-E. Dans ce cas, le titulaire du brevet FF-E est responsable de la sécurité du saut.
- Des sauts tête en bas avec un titulaire du brevet FF-D ne sont pas autorisés.
- Des sauts sous un angle raide (45° ou plus) et à une vitesse élevée (bras/jambes fermés), sont traités de la même manière que headdown.

Nom et signature de l'initiateur freefly	Signature du titulaire du brevet FF-A
Déclare que le titulaire a accompli les conditions du brevet.	Déclare de se conformer aux conditions et restrictions du brevet.